

Séjours de Vacances Guide à l'attention des Parents

Partir en vacances avec la Ligue de l'Enseignement du Pas de Calais



Evoluer

la ligue de
l'enseignement

Fédération du Pas-de-Calais

Partager

Agir

Ligue de l'Enseignement du Pas de Calais
55 rue Michelet 62000 ARRAS
☎ 03 21 24 48 60

Questions / Réponses aux parents

>>> Est-ce que mon enfant sera surveillé ?

Le nombre d'adultes participant à un centre de vacances dépend de l'âge des enfants. Centres maternels : 1 adulte pour 5 enfants. Centres 6/13 ans : 1 adulte pour 8 enfants. Centres 13/17 ans : 1 adulte pour 10 enfants. Les enfants sont constamment sous la responsabilité des animateurs. Dans les centres accueillant les adolescents, il est prévu des petits moments qui permettent aux jeunes de découvrir librement le village, l'environnement proche. Ce sont des moments organisés et "contrôlés" par les adultes.

>>> Est-ce qu'on mange bien ?



Dans tous nos centres, les menus sont préparés par l'économiste, en relation avec l'équipe de cuisine, sous la responsabilité du directeur. Les menus respectent l'équilibre alimentaire ; les installations sont régulièrement contrôlées par les Inspecteurs de la Jeunesse et des Sports, et de la Direction des Services Vétérinaires. Au cours de la journée, les enfants ont quatre repas : petit déjeuner; déjeuner; goûter; dîner. Nous nous efforçons de proposer des menus variés ; les animateurs incitent les enfants à découvrir et à goûter les mets qu'ils n'ont pas l'habitude de consommer. Par ailleurs, nous tenons compte des régimes alimentaires (pour raison de santé ou de religion).

>>> Et si mon enfant est malade ?

En cas de petits problèmes de santé, la personne chargée de l'assistance sanitaire intervient. Si l'enfant a besoin de médicaments, elle fait appel au médecin habitué à venir au centre qui, après avoir examiné l'enfant, prescrit les soins appropriés. Quelques jours de repos à l'infirmerie du centre peuvent être nécessaires. Lorsqu'il est fait appel à un médecin, le directeur du centre règle sur place les frais médicaux (radios, ambulance, etc.) ; l'organisateur en demande le remboursement aux responsables de l'enfant après le retour. Après paiement, les familles reçoivent les feuilles de soins pour solliciter le remboursement de la Caisse de Sécurité Sociale et éventuellement de la mutuelle. Si les enfants bénéficient de la CMU et/ou de la CMU complémentaire les familles doivent préparer avant le départ, les photocopies des attestations et le remettre à l'organisateur ou au directeur du séjour. A chaque fois qu'il est fait appel au médecin, la famille est prévenue par le directeur du centre.

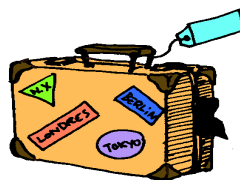


>>> Les adolescents peuvent-ils fumer ?

Il serait souhaitable que les adolescents ne fument pas, mais s'ils fument habituellement dans leur famille, ils peuvent continuer de le faire. L'équipe d'encadrement indique les lieux et les temps où il est interdit de fumer, notamment dans les locaux du centre, lieux publics,

autocars, et tout endroit où le fait de fumer peut être une gêne ou un danger. Des recommandations particulières sont données afin d'éviter les incendies ; les adultes sont attentifs au respect des consignes. Parfois certaines équipes d'encadrement interdisent aux jeunes de fumer; en ce cas, l'information est donnée au moment de l'inscription.

>>> Quels vêtements doit-il emporter ?



Un trousseau type sera fourni par chaque organisateur à chaque famille. Pour certains séjours particuliers, l'organisateur vous adressera une liste complémentaire. **LE**

LINGE DOIT ÊTRE MARQUÉ. Il n'est pas indispensable d'acheter des vêtements neufs pour le centre de vacances ; le linge sera en bon état ; il faut éviter les vêtements fragiles. Il est important que les parents préparent la valise avec l'enfant afin qu'il apprenne à reconnaître ce qu'il emporte. Indiquer sur cette valise le nom de l'enfant ainsi que le nom du centre où se déroule le séjour. Lorsque vous dresserez l'inventaire des vêtements, n'oubliez pas de compter les vêtements que l'enfant porte sur lui au moment du départ.

>>> Comment se passe le voyage ?

Deux moyens de transport : le train ou l'autocar.

A. Le train : Lorsque le voyage ou une partie du voyage se fait en train nous demandons à la SNCF les trains dont les horaires correspondent le mieux aux besoins. Les adolescents portent eux-mêmes leurs bagages.

B. L'autocar : Nous choisissons les compagnies qui répondent à nos exigences de qualité et de sécurité : très bon état du matériel, conducteurs professionnels, respect de la législation, présence de deux chauffeurs lorsque le temps de route le nécessite, respect des horaires.

D'une manière générale, nous considérons que le voyage fait partie du centre de vacances ; en conséquence, ce sont les membres de l'équipe d'encadrement du séjour qui assurent les convois. Ils sont sensibilisés lors des réunions de préparation des centres à l'organisation la plus précise des voyages de façon à ce que tout se passe le mieux possible. Pour obtenir des nouvelles de l'arrivée, les responsables des enfants peuvent téléphoner au centre ou à l'organisateur du séjour dont les coordonnées figurent sur les courriers reçus avant le départ.

Le départ : Les instructions précisant les horaires et les conditions du voyage seront adressées aux familles 15 jours avant le départ.

Le retour : Nous vous demandons de bien noter l'heure de retour et d'attendre vos enfants au lieu prévu.



>>> Quand va-t-il nous écrire ?

Votre enfant peut écrire quand il le veut. L'équipe d'animation veille à ce qu'un courrier parte régulièrement aux parents. Dans certains centres, l'envoi du courrier se fait à des moments précis ; dans d'autres, il se fait à des

moments de détente (repos, après les repas, avant le coucher). Un courrier de votre enfant sera posté le lendemain de son arrivée au centre. Des règles plus souples sont adoptées pour les adolescents.

>>> Est-ce que je peux lui téléphoner ?



Il n'est pas recommandé de téléphoner à votre enfant, sauf en cas d'urgence. Il pourrait être perturbé par votre appel ; par ailleurs, le téléphone du centre est en priorité utilisé pour les besoins du fonctionnement (médecin, commerçants, etc.). Il vous est toujours possible de téléphoner au directeur qui vous apportera toutes les informations que vous souhaitez connaître sur le séjour de votre enfant.

>>> Est-ce qu'il pourra m'appeler ?

Votre enfant pourra appeler lorsqu'il se trouvera près d'une cabine téléphonique. Si vous souhaitez qu'il vous appelle, fournissez-lui une télécarte. Cela ne le dispensera pas de vous écrire.

>>> Combien faut-il d'argent poche ?

Les enfants n'ont pas besoin de beaucoup d'argent de poche, toutes les activités étant prises en charge par le centre. Ils désireront acheter quelques cartes postales et quelques friandises lors des sorties. Nous déconseillons les achats de souvenirs hors de prix ou sans intérêt. L'argent de poche est géré par l'enfant avec l'aide et le contrôle de l'animateur. Si les parents le désirent, l'argent peut être remis à la personne responsable du voyage lors du départ, dans une enveloppe marquée au nom de l'enfant ; dans ce cas il sera conservé pendant le séjour par le directeur qui remettra à l'enfant les sommes nécessaires à l'achat envisagé. A la fin du séjour, l'argent non utilisé sera rendu à chaque enfant.



>>> Est-ce qu'il peut emporter son appareil photos ?

Oui, si celui-ci n'a pas une trop grande valeur. En effet, il peut s'égarer ou être endommagé pour diverses raisons. **Une recommandation** : évitez les objets trop délicats ou précieux.

>>> Font-ils la sieste ?

La sieste n'est plus obligatoire comme dans le passé, mais des activités calmes sont mises en place après le repas de midi. Toutefois le désir de dormir ou de s'allonger est respecté.

>>> Est-ce que les enfants ont des temps libres ?

Les temps libres sont possibles à condition qu'ils soient organisés. Ces moments peuvent se concevoir à l'intérieur du centre, mais aussi à l'extérieur, l'encadrement existe toujours, adapté aux tranches d'âge. Temps libre ne signifie pas laisser faire n'importe quoi.

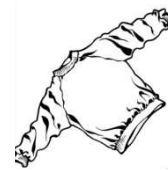
>>> Que va-t-il faire ?

Les activités sont fonction de l'implantation du centre, de

l'âge des enfants et du projet pédagogique. Dans tous les centres, les activités tiennent compte des besoins et des intérêts des enfants. Ils peuvent jouer seuls, à plusieurs, en groupe, bâtir des projets et les mener jusqu'au bout.

>>> Est-ce que linge sera lavé ?

Dans les centres maternels et enfants, le linge est entretenu par la personne chargée de la lingerie, il en est parfois de même dans quelques centres accueillant les adolescents. Parfois, pour des raisons d'apprentissage de vie collective, il est demandé aux adolescents de laver leur linge; dans ce cas le centre fournit la poudre de lessive.



>>> A quelle heure se couchent-ils ? Et le lever ?

Il n'y a pas d'horaire fixé d'avance, tout est question de bon sens. Après une journée d'activités intenses, les enfants ont besoin d'une bonne nuit pour récupérer. On peut quand même tolérer un coucher plus tardif après une veillée exceptionnelle. En fonction de l'âge des enfants, le coucher se situe entre 20h30 et 22h30. Le lever respecte le rythme individuel de chacun ; le petit déjeuner peut être pris de 7h30 à 9h00, temps pendant lequel les enfants ont la possibilité de manger et de participer à des activités calmes tout en respectant le sommeil des autres.

>>> Mon enfant sera-t-il obligé de faire toutes les activités ?

Non ! Les adultes proposent diverses activités ; les enfants choisissent ce qu'ils veulent faire. Le rôle des adultes est de tout mettre en œuvre pour que l'enfant réussisse ce qu'il entreprend. La notion de choix est importante car elle implique une motivation et engage l'enfant.

>>> Et si nous avons d'autres questions ?

Posez-les à la personne que vous rencontrez au moment de du départ ou centre au téléphoner nous au 03 21 24 48 60

>>> Pendant le séjour : le service téléphonique d'information aux familles

Pour avoir des nouvelles de votre enfant, laissez-vous guider :

- Composez le

N°Parents 0892 69 18 19

(0,34 €/min, hors coût éventuel opérateur)

1

- Au sommaire général, appuyez sur la touche

- Composez les 4 chiffres du **code séjour** :

--	--	--	--

5 SUR 5
SÉJOUR
rassure les parents 24h sur 24

▶▶▶ L'esprit Vacances Ligue de l'Enseignement



▶▶▶ L'esprit de rencontre

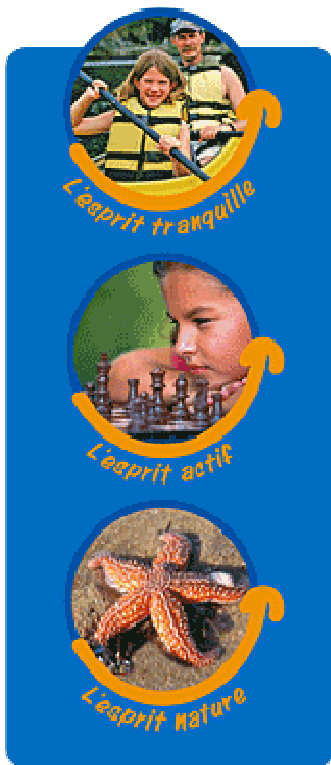
Les voyages nous ouvrent sur le monde !
D'autant plus quand ils favorisent des moments de rencontre et d'échange avec d'autres enfants ou adolescents.

▶▶▶ L'esprit de découverte

Tout au long du séjour, l'enfant est amené à mieux appréhender son environnement et à découvrir des activités sportives et de loisirs pour s'éveiller à de nouvelles passions.

▶▶▶ L'esprit détente

Les vacances sont surtout faites pour se reposer.
Des moments de détente alternent avec les activités afin que l'enfant puisse se ressourcer



▶▶▶ L'esprit tranquille

Une attention toute particulière est apportée aux conditions d'accueil et à la sécurité des enfants, avec un personnel qualifié et des moniteurs brevetés d'État.

▶▶▶ L'esprit actif

Chaque activité est source d'enrichissement et favorise le développement physique et intellectuel de l'enfant. Nos colonies de vacances sont de formidables terrains de jeux adaptés à son éveil.

▶▶▶ L'esprit nature

L'environnement est une donnée importante de notre projet éducatif. Durant le séjour, la découverte de la nature et sa préservation sont associées aux activités.

